

Saint Pourçain ' en direct

N°29
Janvier 2012

Éditorial



Ensemble

La gestion d'une commune, ce n'est pas une lutte de pouvoirs, c'est la vraie politique : l'organisation et le fonctionnement d'une communauté, afin de garantir son équilibre, son développement, et ses rapports avec les autres.

Plus que jamais, Saint-Pourçain – et au-delà tout le pays saint-pourcinois – est capable d'avoir une gouvernance qui associe tous les courants d'idée.

Comme vous allez le découvrir au fil de ce bulletin, toutes les énergies sont mobilisées et toutes les sensibilités fédérées autour de projets de société liés notamment à la culture et à l'environnement.

Aujourd'hui nous travaillons ensemble pour, demain, partager l'essentiel.

**Bonne lecture,
et bonne année 2012 à tous.**

**Bernard Coulon,
maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule**



Création d'une salle socio-culturelle multi-fonctionnelle

Il y 4 ans, la majorité municipale avait inscrit dans son programme électoral sa volonté et son projet de promouvoir et développer sur notre commune, tant une politique événementielle (sports et culture) qu'une politique d'accueil de séminaires, congrès, expositions...

Le dynamisme économique de Saint-Pourçain, son patrimoine viticole, sa position géographique centrale dans le département, conduisent logiquement à doter la ville d'un espace capable d'accueillir et de pérenniser des manifestations d'envergure.

L'actuel Espace Louis-Dumas (ex-Marché couvert) s'est imposé comme le meilleur emplacement pour réaliser ce projet, du fait principalement de sa situation près du centre ville et de l'Union des Vignerons, mais également du fait de son inévitable reconversion, le bâtiment

► actuel vétuste ne répondant plus aux normes de sécurité, ni aux exigences minimales de confort pour l'accueil du public.

Voici les premières images du nouvel Espace Louis-Dumas, articulé autour d'un vaste espace modulable d'une capacité d'accueil de 800 personnes, autorisant aussi bien des

spectacles que des exhibitions sportives, des expositions ou des repas, complété d'un ensemble de salles destiné aux réunions ou aux conférences. L'ensemble révèle une structure moderne et lumineuse dont les potentialités sont évoquées par le terme même de « salle socio-culturelle multi-fonctionnelle » intitulant le projet. ■



Les grandes étapes :

• Janvier 2011

Le Conseil municipal approuve le programme visant à la construction, sur le site du Marché couvert, et après démolition de celui-ci, d'une salle socio-culturelle multi-fonctionnelle, et approuve le principe d'un partenariat public / privé, sous la forme d'un BEA (Bail Emphytéotique Administratif)*.

• Courant 2011

Travaux de la Commission chargée de sélectionner les entreprises candidates et de choisir le titulaire du contrat.

• Décembre 2011

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer ce BEA avec la Société FIP qui s'est assurée le concours du groupe VINCI pour la construction de l'ouvrage.

• Mars 2012

Démolition de l'actuel marché couvert.

• Été 2012

Démarrage de la construction.

• Automne 2013

Livraison du bâtiment.

* Que se cache-t-il sous ce terme peu familier de « Bail Emphytéotique Administratif » : une collectivité (dans notre cas, la commune de Saint-Pourçain) met à la disposition d'un contractant un bien public (ici, le terrain sur lequel se trouve l'ancien marché couvert), afin que ce contractant y réalise une opération d'intérêt général (la création d'une salle socio-culturelle). La collectivité délègue donc la maîtrise d'ouvrage, et le financement, à son partenaire privé. Ce partenaire (dit « emphytéote ») réalise l'ouvrage, qui, à son achèvement, est mis à la disposition de la collectivité, laquelle va dès lors payer un loyer qui viendra rembourser l'investissement. À l'échéance du bail, l'ouvrage reviendra en pleine propriété à la collectivité.

Le point sur les travaux...

Réalisés (depuis mars 2011)

- Restauration des toitures de l'église Sainte-Croix et de la chapelle de l'Ecce homo (tranche conditionnelle)
- Aménagement d'un atelier social sur l'ancien site EDF
- Changement d'une partie des menuiseries extérieures à l'école Dolto
- Pose de rideaux au restaurant scolaire
- Réparation de la gargouille salle Jean-Monnet
- Réfection du sol salle Jean-Reynaud
- Réfection de voirie : des rues Montée Rosa et Ratonnière, de la rue du Repos, de l'entrée de l'île de la Ronde, des voies communales de la Villefranche et du Colombier, d'une partie de la rue des Guénégauds, de la route de Contigny (travaux coordonnés avec la commune de Contigny et la Com Com), chemin Mas de Bessat, rue des Acacias, rue de la Pommerault
- Réfection de voirie et enfouissement des réseaux rue Pierre-Cœur
- Assainissement rue de la Moussette
- Reprise des réseaux et réfection de la cour de l'école Berthelot
- Travaux d'extension et de renforcement de réseaux aux Terres Molles (financés par la taxe Participation Voiries et Réseaux - PVR)
- Création d'un minigolf à la Ronde

En cours

- Construction de la station d'épuration
- Acquisition et travaux de la cour SNCF
- Étude des travaux intérieurs de l'église Sainte-Croix
- Étude de la réfection de la rue de Chatet
- Achat de panneaux indicateurs de vitesse
- Rapport sur l'accessibilité handicapés du patrimoine communal (voirie et bâtiments)
- Réfection de voirie et enfouissement des réseaux avenue Beaubreuil

Futurs

- Réfection des WC du Champ de Foire
- Démolition de l'Espace Louis-Dumas
- En attente du vote du budget

Qui fait quoi, qui paie quoi ?

La réunion publique d'information sur les travaux de la station d'épuration, qui s'est tenue le 20 septembre dernier, a mis en évidence un besoin d'explications des principes et obligations des collectivités et des particuliers en matière d'assainissement. Si la nécessité d'une station d'épuration performante et répondant parfaitement aux normes réglementaires et environnementales ne fait de doute pour personne, les questions « *qui fait quoi, qui paie quoi ?* » – surgissent et requièrent des réponses.

Qu'est-ce que l'assainissement ?

Par le terme d'assainissement, on entend l'ensemble des moyens de collecte, de transport et de traitement d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans les rivières ou dans le sol.

On parle d'assainissement collectif pour une station d'épuration traitant les rejets urbains.

L'assainissement non collectif, aussi appelé assainissement autonome ou individuel, concerne les maisons d'habitations individuelles non raccordées à un réseau public de collecte des eaux usées, ceci essentiellement en milieu rural.

En d'autres termes, si votre habitation ne peut pas être raccordée à l'égout parce que l'égout n'existe pas dans la rue ou parce que votre maison est isolée, l'installation d'un assainissement individuel s'impose. En revanche, si votre maison est desservie par un réseau d'égouts, vous êtes tenus de vous y raccorder. Le principe reste le même : les eaux usées doivent être traitées avant d'atteindre le milieu naturel (sol, ruisseau, fossé).

Quel est le rôle de la SEMERAP ?

La commune a conclu un contrat dit « d'affermage » avec la société SEMERAP. Celle-ci assure donc tout le service de traitement des eaux usées, et se rémunère sur les usagers au prorata du m³ d'eau consommé. Cette rémunération constitue la redevance dite « d'assainissement ».

Quel est le rôle de la Commune ?

La Commune assure la construction des ouvrages et installations constituant le réseau de collecte et de traitement.

Comment se finance le budget assainissement ?

Chaque année, la Commune établit son budget d'assainissement.

Il s'agit d'un budget annexe, distinct du budget général de la commune et qui doit s'équilibrer sans apport de celui-ci.

Les travaux votés en investissement sont financés par des subventions et par le recours à l'emprunt.

Le remboursement de ces emprunts est assuré par une « surtaxe communale d'assainissement » perçue par la SEMERAP sur les usagers du service et reversée à la Commune. Cette surtaxe correspond à un tarif au m³ d'eau consommé voté chaque année par le Conseil municipal pour équilibrer le budget assainissement.



Pourquoi la surtaxe d'assainissement augmente-t-elle ?

Une hausse sensible de la surtaxe d'assainissement était inévitable du fait de l'investissement nécessaire à la rénovation et à la mise aux normes de la station d'épuration. ■

Méthodologie pour le "métaverse concept"

1. Principe

Le "métaverse concept" permet d'effectuer la visite de la future station d'épuration au travers d'un univers virtuel dans lequel vous pouvez aisément vous guider via un personnage virtuel (avatar) et comprendre au mieux les enjeux de cette station.

2. Méthodologie

Il suffit de disposer d'un ordinateur et d'une connexion à internet.

Il faut ensuite se connecter à l'adresse suivante afin de se créer un compte et ainsi télécharger le logiciel permettant la navigation :

http://www.metaverseconcept.com/inscriptions/st_pourcain_sur_sioule.php

Des tutoriaux vidéos sont disponibles sur le site www.metaverseconcept.com expliquant de façon très détaillée le déroulement des opérations d'installations.

Par ici les sorties

Voici le programme de la saison culturelle pour la première partie de l'année.

Mardi 31 janvier

L'école de musique avec Michelet-Berthelot.

Jeudi 2 février

L'école de musique avec Notre-Dame-des-Victoires.

Vendredi 10 février

Projection du film *Kommando Königsmühl*, souvenir d'un prisonnier de guerre par la Compagnie en La, en partenariat avec le collège Blaise-de-Vigénère, projection aux collégiens l'après-midi, puis une deuxième projection ouverte au public le soir.

Samedi 3 mars

Le théâtre de Louchy-Montfand.



ÉVÈNEMENT

Vendredi 9 mars
Chanson française avec
Pierre Perret.

Mardi 20 et 27 mars

Théâtre de l'école Michelet-Berthelot.

Vendredi 30 mars, samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril

Le théâtre de l'Harmonie présente *Grosse chaleur* de Laurent Ruquier.

Samedi 28 avril

Théâtre de Moulins avec le Rotary-Club.

Samedi 5 mai

Concert Élisabeth Vidal et André Cognet, à l'église Sainte-Croix.

Samedi 12 mai

Le théâtre de Varennes avec *Les Héritiers*, pièce de Alain Krief.

Dimanche 13 mai

Concert de la chorale de l'Harmonie.

Mardi 22 mai

Comédie musicale *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry, présentée par les élèves du collège de Varennes-sur-Allier.

Samedi 2 juin

Gala de danse africaine.

Vendredi 15 et samedi 16 juin

Théâtre avec le collège Notre-Dame-des-Victoires.

Jeudi 21 juin

Fête de la musique (animation dans la ville).

Vendredi 22 juin

Gala de l'association Sports pour tous.

Samedi 23 juin

Chorale de l'école Michelet.

Jeudi 28 juin

Atelier théâtre de l'école de Musique.

Samedi 30 juin

En extérieur, cour des Bénédictins, démonstration de danses (petit festival), en partenariat avec l'Arche et d'autres associations (country, danse contemporaine,...) accompagnée d'un repas sur le thème de l'Afrique.

Mardi 10 juillet

Concert des nuits de Musiques Vivantes, ensemble baroque à l'église Sainte-Croix précédé d'une conférence avec Annie Regond.

Vendredi 13 juillet

Spectacle en extérieur, place de la Mairie. La Troupe Confidential présente le premier spectacle sur Jean-Jacques Goldman (4 musiciens, 1 chanteuse, 1 chanteur, 2 danseuses).

En savoir plus :

www.theatresaintpourcain.com



Agenda 21 : où en est-on ?

À la suite du Sommet de la Terre de Rio, en 1992, les autorités locales ont été encouragées à élaborer une démarche, désignée Agenda 21, qui doit se traduire par un plan d'actions concrètes dans nos départements et nos communes. La ville de Saint-Pourçain construit actuellement son Agenda 21, et elle sera la seule commune de l'Allier à en être pourvue. Le dossier est étudié en collaboration avec la direction départementale des territoires. Un questionnaire a été renseigné par plusieurs dizaines de saint-pourçinois. Au lieu de s'éparpiller à travers une multitude de projets, la commission de l'environnement, de l'écologie et du développement durable, réunie le 16 décembre dernier, a décidé de travailler sur les trois thèmes qui ont été privilégiés dans le questionnaire : l'énergie, la gestion de l'eau et la gestion des déchets. Tri du papier dans les écoles, les services publics... et chez les particuliers, généralisation des détecteurs de présence dans les bâtiments communaux pour une meilleure gestion de l'éclairage, récupération des eaux de pluie à chaque fois que possible, font partie des propositions déjà actées par la commission municipale. D'autres dossiers seront traités à travers l'agenda 21, mais ils seront étalés dans le temps. La gestion écologique des espaces verts, le maintien de la biodiversité ou le recensement des jardins à travers la ville seront à l'ordre du jour. Il est proposé d'associer au maximum les enfants des écoles, ce qui est déjà le cas avec l'aménagement de l'île des loisirs des Cordeliers. L'agenda 21 fera l'objet d'une présentation publique. L'objectif est de le signer dans le courant de l'année 2012.

Rétrospective



20 octobre : les 660 enfants des écoles publiques et privées créent un dessin et l'exposent sur de grands fils à linge, place Georges-Clemenceau.



Challenge municipal des sports.



12 mai : préparatifs à la caserne, pour le Congrès départemental des sapeurs-pompiers à Saint-Pourçain



16 avril : le premier printemps du saint-pourçain organisé par les viticulteurs.



C'est parti pour l'Atelier à Thème !

Le démarrage de l'atelier à thème, dont le premier est consacré à la cuisine, a eu lieu en présence du maire, Bernard Coulon, de René Getenet et Maryse Petiot respectivement adjoint et président délégué du Centre Communal d'Action Social (CCAS) et responsable du Centre Communal. Prochainement, d'autres sujets seront au programme : informatique, estime de soi, gestion de budgets, activités manuelles, etc.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le CCAS au 04.70.45.88.65.

Commerce

On en parle depuis près de 4 ans, aujourd'hui la municipalité réaffirme sa volonté de développer une 2^e grande surface alimentaire à Saint-Pourçain. Ainsi, après de multiples vicissitudes, cette installation – initialement envisagée en ZAC des Jalfrettes – trouve un nouvel élan à l'entrée sud de Saint-Pourçain, sur un terrain jouxtant le cimetière de la route d'Ambon. Le dossier d'implantation d'un supermarché, pour une surface de vente de 2.500 m², est en cours d'instruction.

Mairie : quelques numéros utiles...

- Accueil : 04.70.45.35.27
- Fax mairie : 04.70.45.55.27
- Cabinet du maire : 04.70.45.04.78
- État-civil, urbanisme : 04.70.45.88.52
- Centre technique municipal : 04.70.45.33.42
- Centre communal d'actions sociales : 04.70.45.88.65
- Relais assistantes maternelles : 04.70.45.57.98
- Sport, jeunesse, vie locale et associative : 04.70.45.88.45
- Comptabilité : 04.70.45.88.60
- Bibliothèque : 04.70.45.48.72
- Police municipale : 04.70.45.86.97

Retrouvez toute l'actualité de la ville et les anciens numéros de Saint-Pourçain en direct sur www.ville-saint-pourcain-sur-sioule.com

La rigueur ? Un défi pour continuer à avancer !

Répété, voire assené en boucle par les media depuis des semaines, ce mot de « rigueur » n'est associé qu'à des notions négatives d'austérité. Il ne faut pas nier la réalité, nous devons reconnaître et admettre les difficultés économiques, locales, nationales ou mondiales, et leurs conséquences parfois douloureuses sur notre quotidien. Mais, ouvrons un dictionnaire, le mot « rigueur » a une plus large acception : sévérité, dureté extrême ; fermeté, netteté ; mais aussi : exactitude, précision, logique inflexible.

Essayons donc de nous recentrer sur les notions de fermeté, de précision : donc de maîtrise et de responsabilité. Ainsi, pour la

commune, entre des dotations et subventions de l'État qui diminuent, et des charges qui tendent à augmenter, la situation budgétaire est objectivement tendue – ce qui implique de faire des économies.

Faire des économies, ce n'est pas seulement dépenser moins, arbitrairement, c'est aussi et surtout dépenser plus judicieusement, établir des priorités et s'y tenir (ce que chacun d'entre nous est déjà amené à faire pour son budget domestique).

Maintenir une capacité d'investissement pour notre cadre de vie, continuer à soutenir les acteurs de la vie associative, c'est notre défi envers les saint-pourçinois.

Le Maire et son équipe

Grandeur, démesure

L'année 2011 s'en est allée laissant derrière elle toutes les inquiétudes. Chômage en hausse, baisse du niveau de vie, précarité toujours plus présente. Plus personne ne trouve sa place dans cette société où seul le mot argent trouve à être nommé.

2012 nous arrive avec toutes ses promesses, ses doutes. Nous voulons toutefois vous souhaiter une très bonne année et surtout une très bonne santé à tous.

La vie communale continue avec ses projets. Le dernier conseil municipal a adopté à la majorité des voix moins cinq abstentions (du groupe d'opposition) le projet de construction de la salle socio-culturelle. Nous avons

déjà signalé que nous n'étions pas contre ce projet, mais au cours de la négociation et compte tenu de la conjoncture nous avons pris conscience du montant de l'investissement que cela représente, et de l'amputation future pour les prochains budgets. L'argent mis dans cet investissement grève pour de nombreuses années les investissements de demain.

L'aura de notre ville passe certes par son activité économique dynamique, son aspect visuel, son adéquation avec les besoins des habitants, mais elle ne doit pas tomber dans l'excès ou la démesure.

Le groupe "Saint-Pourçain pour changer"

Le site Internet fait peau neuve !

Cliquez sur www.ville-saint-pourcain-sur-sioule.com et découvrez le tout nouveau site Internet de notre cité !



Toute une équipe emmenée par Loïc Tierno (notre photo) a en effet, au cours des derniers mois, ardemment travaillé à la refonte et à la modernisation de ce site, que nous avons voulu avant tout pratique (trouver facilement l'information recherchée) et convivial.

Il s'agit d'un site mutualisé, un portail ouvert à différents partenaires du bassin saint-pourçinois : communes, entreprises, associations, acteurs publics et privés, la mutualisation des informations étant particulièrement visible sur l'agenda. Avec son design moderne, ses couleurs lumineuses, sa facilité de navigation, nous avons désormais un outil reflétant dignement le dynamisme et l'attractivité de Saint-Pourçain.

portrait



Camille Lejeune, le passage et l'arrêt

L'enfant du pays a été soldat, cadre, adjoint au maire, entrepreneur, transporteur, rugbyman... À 77 ans, Camille Lejeune porte une part vivante du passé de la ville et montre moins les médailles que les souvenirs qui parfois percent la carapace.

1959. Camille Lejeune débarque à Cherchell, Algérie. Il a 25 ans. Mission : démineur. « *Ce que j'aimais là-dedans, c'était être seul. La nuit, on me lâchait quelque part et je faisais ce que j'avais à faire. Je suis parti en 61. Mais j'aime pas trop en parler.* » Stop. Avalanche de souvenirs puis soudain, un arrêt. Camille Lejeune démine le champ de ce passé qui ne passe pas, met la bride à ses émotions et se réfugie d'un coup dans une liste de dates soigneusement dactylographiées. Un CV en guise de portrait.

Le souvenir est un flot qu'il faut savoir arrêter, semble-t-il dire. Pour lui, tout Saint-Pourçain est là : « *Le secret de cette ville, c'est qu'on y passe et puis qu'on s'y arrête.* »

RN9 et RN7, un air de congés-payés ou d'escale sur les routes du soleil. Escalade de son enfance aussi, qu'il passe faubourg du Paluet dans les années trente. Un brin de nostalgie, nouvelle giclée de souvenirs : « *Autrefois, il y avait plus de 52 bistrotts à Saint-Pourçain. Je vous raconte pas les tournées lors des conseils de révision. On vous déclarait apte ou pas pour le service militaire. Les maires étaient là, tout le monde.* »

Parfois les souvenirs s'enchaînent, une, deux, trois générations : « *La communauté de communes, avant, c'étaient des magasins de distribution. C'est moi qui leur avais vendu les lieux. J'y avais un magasin de meubles. J'avais racheté l'endroit aux Frigorifiques de la Sioule. C'était un hangar en béton avec un galandage tout doublé en liège pour l'isolation...* »

Mais halte là. Quand les souvenirs coulent aussi vite que la Sioule, il faut des pilotis ; ou emprunter à l'esprit du rugby, celui du passage et de l'arrêt. Du Puy-de-Dôme où il fait ses études et commence à travailler, Camille Lejeune ramène la balle ovale. En 1965,



il est de ceux qui fondent le premier club de rugby saint-pourcinois. « *On jouait des coudes, au début, pour avoir le stade de la Moutte. On nous disait que c'était un sport de brutes.* »

Le petit génie. À cette date, la guerre est finie, il rentre au pays. Les temps sont troublés, des barrages sont dressés. On l'arrête à Bellerive pour le fouiller ; il s'emporte, on le laisse passer, lui délivre un sauf-conduit pour le barrage qui l'attend à Cusset... Il atterrit à Varennes, chez Moreux, le fabricant de meubles. « *Chez Moreux, le père était l'inventeur du radiateur à alvéoles, celui de nos voitures. Mais comme ça végétait, il s'était diversifié dans le meuble.* » La société décolle. Ce sont 300, 500 puis 600 employés, l'explosion industrielle et les Trente Glorieuses à Varennes-sur-Allier. Camille Lejeune est acheteur-recruteur. En 1967, nouvel arrêt. Il s'associe avec son père et passe au transport de meu-

bles. L'affaire prospère et s'agrandit : en 1990, elle compte une cinquantaine de camions, près de soixante-dix employés.

Les temps changent, la crise du meuble se profile, la retraite également. L'entreprise est vendue.

Mais en 1989, Camille Lejeune a déjà entamé trois mandats d'adjoint au maire. « *J'ai eu la charge des services techniques. Autrefois, on appelait ça "le petit génie". Ils étaient aux anciens abattoirs, près de la Poste. Je me suis occupé de leur transfert dans les nouveaux locaux, rue de Champ Feuillet. On avait commencé les travaux quand le maire m'a appelé et m'a dit de tout arrêter : Vuitton arrivait à Saint-Pourçain et s'installait là pour commencer.* »

Le meuble disparaît, la maroquinerie prend le relais. Nouvelle histoire de passage. Et « *c'est ça, la force de Saint-Pourçain* », rappelle Camille Lejeune. ■